

**Conseil communautaire du 06 MAI 2021****DÉLIBÉRATION N°2021-CC-2S-AT-26****MOTION DES ÉLUS RELATIVE A LA CREATION D'UNE  
JOURNÉE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR DU MAÎTRE DU  
GWOKA "VÉLO"**

L'An Deux Mille Vingt-et-un le Jeudi 06 du mois de Mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni en présentiel et en visioconférence, en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRÉSENTS** : MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc - Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole - MONTOUT Liliane - MM. PERIAN Jean-Luc - BACLET Guy Albert – Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard – Mmes LOUIS Nanouchka - PHOUDIAH Mélila - DAIJARDIN Muguet - Mme CELINI Nadia – BAPTISTE Francs - BARBIN Teddy Olivier - BEAUPERTHUY Emmery - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mmes CLARAC Elodie - Mme FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia - MM. FRAIR Jules Joël - GRANDISSON Mariane - Mmes HUGUES Valérie - MARY Teddy - Mmes PAULON Nina Valentine - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick.

**EXCUSES** : MM. BAPTISTE Christian - M. HOTIN Michel Eloi - KANCEL ÉPOUSE MURAT Marguerite Ephreme (Procuration à Mme PAULON Nina Valentine) – LAPTES Sylvia - MM. LATCHOUMANIN Eric (Procuration à Mme JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - M. LUTIN David Laurent (Procuration à M. Cédric CORNET) - Mme VIROLAN Jocelyne (Procuration à Mme HUGUES Valérie).

**ABSENTS** : M. PIERRE-JUSTIN Patrice - GALVANI Lucien - KANCEL Jacques, Lucien - MANDRET ÉPOUSE PASSAVE Mariette.

**Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 41**

**Conseillers présents : 30**

**Conseillers représentés : 4**

<b>Date de la convocation :</b>	<b>30 Avril 2021</b>
<b>Date d'affichage :</b>	<b>30 Avril 2021</b>
<b>Nombre de conseillers en exercice :</b>	<b>41</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>30</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>34</b>
<b>Secrétaire de séance :</b>	<b>Mme SOLVAR épouse SINIVASSIN Nicole</b>

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

## PRÉAMBULE :

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) a toujours compté parmi ses ambitions, celle très forte de la valorisation, et de la sauvegarde du patrimoine culturel du territoire, plus singulièrement du Gwoka.

En effet, son territoire est particulièrement riche de la présence de nombreux porteurs de tradition, tout comme d'associations travaillant activement autour de la transmission et la préservation des pratiques culturelles ancestrales.

Des temps de mémoire régulièrement organisés permettent de mettre en lumière les symboles de ces traditions et de rendre hommage aux personnes y ayant consacré leur vie. La communauté d'agglomération entend prendre une part active dans cette démarche de valorisation patrimoniale

**Considérant** cette volonté politique, nous élus communautaires de la Riviera du Levant réunis en séance plénière le 06 mai 2021:

**Proposons** dans cette perspective, que la journée du 05 juin, soit dorénavant l'occasion d'une commémoration officielle du Maître du Gwoka Marcel Lollia dit Vélo, natif du territoire, symbole notamment de cet art musical, hérité des africains réduits en esclavages et déportés en Guadeloupe. Son œuvre a d'ailleurs contribué à l'inscription du Gwo ka au patrimoine de l'Unesco . Vélo disparut le 5 juin 1984.

**Souhaitons** que cette journée permette de mettre en lumière le rôle et l'héritage laissé par ce tambouyé, ce maître Ka, à la culture guadeloupéenne, en organisant autour de cette commémoration, des projets et actions intergénérationnels favorisant la transmission autour du Gwo Ka.

**Disons** que les actions visant à sensibiliser la population à l'importance de ce pan de notre culture, font également écho au projet de création d'un outil majeur de promotion et de développement culturel: la maison des Arts et de la Culture autour du Gwo Ka à Sainte-Anne, équipement ayant fait l'objet d'une inscription au Plan Pluriannuel d'Investissement 2020-2026, traduisant l'engagement et l'investissement de la CARL dans ce domaine.

## DECIDE :

**ARTICLE 1er** : D'approuver la motion du conseil communautaire pour faire du 5 juin, la journée du gwoka sur le territoire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) ;

**ARTICLE 2** : Donner mandat à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant pour entreprendre toute démarche nécessaire à son aboutissement.

Acte rendu exécutoire après envoi en  
Préfecture le

Et publication ou notification le

Fait et délibéré ce jour  
Pour extrait conforme,

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT,

  
Cédric CORNET

